

La Réunion du Conseil Municipal aura lieu le

LUNDI 20 AVRIL 2026

à 18H30 – Salle du Conseil

ORDRE DU JOUR

- + Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 21 mars 2026**
- + Approbation du compte financier unique 2025**
- + Affectation des résultats de clôture de l'exercice 2025 – Budget communal**
- + Virements de crédits de chapitre à chapitre au sein de la même section dans la limite de 7,5% des dépenses réelle de la section**
- + Vote des taux d'imposition des taxes directs locales – Année 2026**
- + Approbation du budget primitif 2026**
- + Partage de la taxe d'aménagement entre la commune et l'intercommunalité FerCher**
- + Rétrocession de la parcelle cadastrée AP0270 (voirie et espaces communs du lotissement Martinet Immobilier) – Acquisition, classement dans le domaine public communal et transfert des réseaux AEP et EU à la Communauté de Commune FerCher**
- + Demande de remboursement auprès des parents de mineur ayant vandalisé le grillage des cours de tennis communaux situé à Rosières, commune de Lunery**
- + Convention de gestion en flux des logements sociaux avec France Loire – Choix du mode de gestion des droits de réservation**
- + Désignation des représentants de la commune à la Commission d'Attribution des Logements (France Loire)**
- + Adoption du règlement intérieur du conseil municipal – Mandat 2026-2032 (voire 2033)**
- + Plans de financement SDE18 – Travaux éclairage public**
- + Renouvellement de la Commission Communale des Impôts Direct (CCID) suite aux élections municipales**
- + Informations diverses**
- + Questions diverses**

Sylvain JOLY
Maire de Lunery

